

3 mai 2012
Déclaration
C-38 (loi d'exécution du budget)

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):

Monsieur le Président, je pourrais discuter de bien des aspects du projet de loi C-38, qui réécrit complètement la loi sur la protection de l'environnement, abroge la Loi sur les justes salaires et les heures de travail, fait passer l'âge de la retraite à 67 ans, élimine le Conseil national du bien-être social, élimine l'équité en matière d'emploi pour les entrepreneurs fédéraux, affaiblit le rôle du vérificateur général, confie l'approbation des pipelines au Cabinet plutôt qu'à l'Office national de l'énergie, un organisme indépendant, et détruit le processus d'appel régional de l'assurance-emploi. Mais comme je suis le seul député des trois territoires du Nord dans l'opposition, je parlerai plutôt de la façon dont ce projet de loi modifie, sans que les gens du Nord aient été consultés, les trois lois qui représentent, d'une certaine manière, les constitutions de ces trois territoires.

Les articles 214, 215 et 216 du projet de loi C-38 modifieraient la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, la Loi sur le Yukon et la Loi sur le Nunavut. Ils modifieraient ces trois lois et donneraient au Cabinet fédéral le pouvoir d'adopter plus de règlements relatifs à la capacité financière des trois territoires. Alors que les conservateurs ont promis d'améliorer et de dévoluer la gouvernance dans le Nord, comme l'indique le quatrième pilier de la Stratégie pour le Nord dont le [premier ministre](#) s'est tant vanté, ces modifications iraient dans le sens contraire et donneraient à Ottawa plus de pouvoir sur les trois territoires. Le projet de loi ne contient aucune mesure garantissant que les trois gouvernements territoriaux auraient leur mot à dire, seraient consultés ou pourraient approuver les règlements ou les modifications que des Cabinets futurs voudraient y apporter. Cette décision n'encourage pas la gouvernance responsable dans les territoires.

Tous les gouvernements qui utilisent le système de Westminster savent qu'une gouvernance responsable doit passer par le contrôle des finances. Les modifications proposées vont complètement à l'encontre des déclarations des conservateurs, qui disaient vouloir consulter les gens du Nord et améliorer leur région.

Pendant la dernière législature, j'ai tenté de limiter l'intrusion du gouvernement fédéral dans les affaires du Nord. À plusieurs reprises, j'ai parlé aux dirigeants du Nord et à mes électeurs, puis j'ai présenté un projet de loi qui donnerait aux Territoires du Nord-Ouest plus de certitude et de contrôle à propos de leur capacité financière. J'espérais arriver à cette fin grâce à une mesure législative.

Lorsqu'il traitait de mon projet de loi au comité, M. Chris Forbes, sous-ministre adjoint de la Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale au

ministère des Finances, a expliqué comment les dispositions sur la limite d'emprunt étaient une relique de l'époque où le gouvernement du Canada était la seule institution auprès de laquelle les territoires pouvaient emprunter. Depuis 1983, les territoires peuvent emprunter sur le marché libre. L'approche était coloniale au début et elle continue de l'être sous les conservateurs.

Mon projet de loi jouissait d'un appui solide dans les Territoires du Nord-Ouest.

Si le gouvernement conservateur avait consulté les habitants du Nord, il saurait que ceux-ci veulent qu'il mette fin au contrôle fédéral en matière d'emprunt. Jusqu'à maintenant, il n'y a eu aucune consultation sur ces modifications, à moins qu'elles aient été menées en secret. Les conservateurs excluent les Canadiens parce qu'ils ne se soucient pas de ce que ceux-ci ont à dire relativement à plusieurs de ces aspects.

Le premier ministre a insisté sur une gouvernance accrue dans les territoires. Si c'est ce qu'il souhaite, les conservateurs auraient dû faire ce qui s'impose au moment de modifier ces trois lois, c'est-à-dire exclure totalement du processus le gouvernement fédéral et le ministère des Finances.

Qu'est-ce que les députés de Yukon et de Nunavut ont à dire relativement à ces changements? Appuient-ils un contrôle accru des territoires par Ottawa? Sont-ils d'accord pour que les assemblées législatives des territoires perdent une partie de leur autonomie suite à ces changements? Pourquoi restent-ils silencieux?

Les habitants du Nord ont prouvé qu'ils sont capables de se gouverner et qu'ils peuvent gérer leur argent. La firme Moody's Investment Services a accordé une cote de Aa1 aux Territoires du Nord-Ouest. Une seule autre cote est plus élevée, ce qui signifie qu'en matière de risques bancaires, elle place les Territoires du Nord-Ouest au même niveau que la plupart des provinces.

La cote de Moody's tient compte des récents développements relatifs au projet du pont Deh Cho. L'avis émis en même temps que la cote précise que Moody's:

«...avait déjà tenu compte des éléments de passif relatifs au pont Deh Cho dans son calcul de la dette nette, directe et indirecte des Territoires du Nord-Ouest. Ainsi, l'obligation du gouvernement de faire des paiements périodiques comme s'il avait une dette est prise en compte. C'est pourquoi on ne s'attend pas à ce que la dette elle-même modifie la cote de crédit. »

Selon Moody's, la cote obtenue est justifiée par:

«...des politiques budgétaires prudentes qui ont évité l'accumulation d'une trop grosse dette au cours des dernières années. Un cadre financier bien défini (notamment une politique de responsabilité financière régissant l'élaboration des politiques financières des Territoires du Nord-Ouest et leur recours à la dette) devrait contribuer à maintenir une dette peu élevée et abordable. »

La politique sur la responsabilité financière des Territoires du Nord-Ouest définit le mode d'emprunt de ces derniers. Cette politique encadre l'élaboration de leurs politiques financières et leur recours à la dette, et comporte des lignes directrices concernant le type d'activités pour lesquelles ils peuvent obtenir un prêt, ainsi que le plafond à ne pas dépasser — relativement à la dette totale et au coût du service de la dette — afin que la dette reste abordable. Un plan d'emprunt est nécessaire pour décrire en détail les options possibles et privilégiées pour financer à coût minimal les emprunts du gouvernement à court et à long terme.

Notre territoire est responsable. De nombreuses provinces devraient suivre son exemple.

Cependant, le gouvernement, par ces modifications, ne traite pas les territoires comme des entités responsables. Il les traite plutôt de façon paternaliste et indifférente, sans tenir compte de l'opinion de leurs habitants en ce qui concerne la modification de leur constitution.

Les gens du Nord ont les mêmes droits politiques que les Canadiens qui vivent dans les provinces. L'histoire a voulu que nos terres soient désignées comme étant des territoires, mais, malgré cette désignation, toute modification de nos lois par le Parlement devrait non pas creuser les inégalités entre les habitants des territoires et ceux des provinces, mais plutôt les diminuer.

On s'attend à ce que les trois territoires soient porteurs de croissance dans notre grand pays. Les habitants du Nord disent: « Respectez-nous, traitez-nous comme des égaux et ne nous obligez pas à venir demander au gouvernement fédéral de nous traiter comme les autres Canadiens, qui considèrent que c'est un droit acquis. »

La Charte canadienne des droits et libertés garantit à tous les Canadiens le droit à une assemblée législative. Elle prévoit que les droits qu'elle garantit visent tous les Canadiens, et que tous les Canadiens sont égaux devant la loi. Or, les modifications envisagées ne rapprochent pas les assemblées législatives du Nord de l'égalité avec les assemblées législatives provinciales. Au contraire, elles les en éloignent.

Le ministre des Finances n'a jamais dit à mon gouvernement qu'il avait l'intention de conférer ces nouveaux pouvoirs au Cabinet fédéral, et ce, malgré de longues et ardues négociations qui ont duré trois ans.

Le gouvernement conservateur est-il tellement insensible qu'il envisage maintenant de diriger le pays à coup de décrets?

Un processus qui avait commencé par des négociations de gouvernement à gouvernement s'est conclu par des lois imposées par le gouvernement conservateur qui agit tel un seigneur qui règne sur des serfs. Le gouvernement devrait avoir honte de ces mesures qui ne tiennent aucunement compte de la volonté des habitants du

Nord, qui souhaitent être égaux et respectés et posséder des droits politiques propres dans notre merveilleux pays.